



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 19781

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les recommandations de la Cour des Comptes sur les grands chantiers culturels. La Cour des comptes préconise d'optimiser les montages juridiques qui déterminent la configuration générale des projets, et de renforcer l'analyse des propositions architecturales et techniques lors des sélections des maîtres d'oeuvre. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis concernant les mesures économiques préconisées par ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19781

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2008, page 2780

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)